

Bulletin d'exploitation de l'UIT

www.itu.int/itu-t/bulletin

N° 1127

1.VII.2017

(Renseignements reçus au 16 juin 2017) ISSN 1564-524X (En ligne)

Place des Nations CH-1211
Genève 20 (Suisse)
Tél: +41 22 730 5111
E-mail: itumail@itu.int

Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)
Tél: +41 22 730 5211
Fax: +41 22 730 5853
E-mail: tsbmail@itu.int / tsbtson@itu.int

Bureau des radiocommunications (BR)
Tél: +41 22 730 5560
Fax: +41 22 730 5785
E-mail: brmail@itu.int

Table des matières

	<i>Page</i>
INFORMATION GENERALE	
Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT: Note du TSB	3
Service téléphonique:	
<i>Burkina Faso (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), Ouagadougou)</i>	4
<i>Danemark (Danish Energy Agency, Copenhague)</i>	4
<i>Fédération de Russie (Ministère des télécommunications et des communications de masse de la Fédération de Russie, Moscou)</i>	5
<i>Ukraine (Service d'Etat chargé des communications spéciales et de la protection de l'information de l'Ukraine, Kiev)</i>	13
Identification d'entité émettrice (IIN) (Circulaire TSB 35 du 22 juin 2017)	17
Enregistrement des numéros universels de libre appel international (UIFN) (Circulaire TSB 36 du 22 juin 2017)	19
Autre communication	
<i>Autriche</i>	20
<i>République d'Azerbaïdjan</i>	20
<i>Secrétaire général de l'UIT</i>	20
Restrictions de service	21
Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)	21
AMENDEMENTS AUX PUBLICATIONS DE SERVICE	
Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V)	22
Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications	22
Liste des codes de transporteur de l'UIT	23
Plan de numérotage national	24

<i>Dates de parution des prochains Bulletins d'exploitation*</i>		<i>Comprenant les renseignements reçus au:</i>
1128	15.VII.2017	30.VI.2017
1129	1.VIII.2017	17.VII.2017
1130	15.VIII.2017	1.VIII.2017
1131	1.IX.2017	16.VIII.2017
1132	15.IX.2017	1.IX.2017
1133	1.X.2017	15.IX.2017
1134	15.X.2017	29.IX.2017
1135	1.XI.2017	16.X.2017
1136	15.XI.2017	31.X.2017
1137	1.XII.2017	15.XI.2017
1138	15.XII.2017	1.XII.2017

* Ces dates concernent uniquement la version anglaise.

INFORMATION GÉNÉRALE

Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT

Note du TSB

A. Les listes suivantes ont été publiées par le TSB ou le BR sous la forme d'une Annexe au Bulletin d'exploitation (BE) de l'UIT:

BE N°

- 1125 Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1 juin 2017)
- 1125 Liste des indicatifs de pays pour le service mobile du système de radiocommunication de terre à ressource partagée (Complément à la Recommandation UIT-T E.218 (05/2004)) (Situation au 1 juin 2017)
- 1117 Liste des indicatifs de pays ou de zones géographiques du mobile (Complément à la Recommandation UIT-T E.212 (09/2016)) (Situation au 1^{er} février 2017)
- 1114 Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 15 décembre 2016)
- 1111 Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements (Selon la Recommandation UIT-T E.212 (09/2016)) (Situation au 1^{er} novembre 2016)
- 1109 Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1^{er} octobre 2016)
- 1096 Heure légale 2016
- 1088 Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (Selon la Recommandation UIT-T E.118 (05/2006)) (Situation au 15 novembre 2015)
- 1060 Liste des codes de transporteur de l'UIT (Selon la Recommandation UIT-T M.1400 (03/2013)) (Situation au 15 septembre 2014)
- 1055 Etat des radiocommunications entre stations d'amateur de pays différents (Conformément à la disposition facultative N° 25.1 du Règlement des radiocommunications) et forme des indicatifs d'appel assignés par chaque Administration à ses stations d'amateur et à ses stations expérimentales (Situation au 1^{er} juillet 2014)
- 1015 Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 1^{er} novembre 2012)
- 1002 Liste des indicatifs de pays ou de zone géographique pour les facilités non normalisées dans les services de télématique (Complément à la Recommandation UIT-T T.35 (02/2000)) (Situation au 15 avril 2012)
- 1001 Liste des autorités nationales, chargées de l'attribution des codes du prestataire terminal UIT-T T.35 (Situation au 1^{er} avril 2012)
- 1000 Restrictions de service (Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur relatives à l'exploitation des télécommunications) (Situation au 15 mars 2012)
- 994 Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif)) (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 15 décembre 2011)
- 991 Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)
- 980 Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT T F.32) (10/1995)) (Situation au 15 mai 2011)
- 978 Liste des Codes Téléx de Destination (CTD) et des Codes d'Identification de Réseaux Téléx (CIRT) (Complément aux Recommandations UIT-T F.69 (06/1994) et F.68 (11/1988)) (Situation au 15 avril 2011)
- 977 Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD) (Selon la Recommandation UIT-T X.121 (10/2000)) (Situation au 1^{er} avril 2011)
- 976 Liste des indicatifs de pays ou zones géographiques pour transmission de données (Complément à la Recommandation UIT-T X.121) (10/2000)) (Situation au 15 mars 2011)
- 974 Liste des noms de domaines de gestion d'administration (DGAD) (Conformément aux Recommandations UIT-T des séries F.400 et X.400) (Situation au 15 février 2011)
- 955 Différentes tonalités rencontrées dans les réseaux nationaux (Selon la Recommandation UIT-T E.180 (03/98)) (Situation au 1^{er} mai 2010)
- 669 Groupes d'expressions de codes à cinq lettres à l'usage du service public international des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.1 (03/1998))

B. Les listes suivantes sont disponibles en ligne sur le site web de l'UIT-T:

- | | |
|--|--|
| Liste des codes de transporteur de l'UIT (Rec. UIT-T M.1400 (03/2013)) | www.itu.int/ITU-T/inr/icc/index.html |
| Tableau Bureaufax (Rec. UIT-T F.170) | www.itu.int/ITU-T/inr/bureaufax/index.html |
| Liste des exploitations reconnues (ER) | www.itu.int/ITU-T/inr/roa/index.html |

Service téléphonique (Recommandation UIT-T E.164)

url: www.itu.int/itu-t/inr/nnp

Burkina Faso (indicatif de pays +226)

Communication du 7.VI.2017:

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), Ouagadougou, annonce la mise à jour suivante du plan national de numérotage du Burkina Faso.

- attribution du nouveau préfixe AB=57:

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations supplémentaires	Date et heure de mise en oeuvre
	Longueur maximale	Longueur minimale			
57	8	8	Numéro non géographique – service de téléphonie mobile	Orange Burkina Faso S.A.	2017-06-08-00:00(UTC)

Contact:

Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)
B.P. 6437
OUAGADOUGOU 01
Burkina Faso
Tél: +226 25 37 53 60/61/62
Fax: +226 25 37 53 64
E-mail: secretariat@arcep.bf
URL: www.arcep.bf

Danemark (indicatif de pays +45)

Communication du 15.VI.2017:

La *Danish Energy Agency*, Copenhague, annonce la mise à jour suivante du plan national de numérotage du Danemark:

- attribution – services de communication fixe

Fournisseur	Séries de numéros	Date d'attribution
TDC A/S	55503fgh et 55504fgh	15.VI.2017

Contact:

Danish Energy Agency
Amaliegade 44
1256 COPENHAGEN K
Danemark
Tél.: +45 33 92 67 00
Fax: +45 33 11 47 43
E-mail: ens@ens.dk
URL: www.ens.dk

Fédération de Russie (indicatif de pays +7)

Communication du 26.X.2016:

Le *Ministère des télécommunications et des communications de masse de la Fédération de Russie*, Moscou, annonce que le plan national de numérotage est le suivant.

- a) Aperçu:
Longueur minimale des numéros (indicatif de pays non compris): 10 (dix) chiffres
Longueur maximale des numéros (indicatif de pays non compris): 10 (dix) chiffres
- b) Lien vers la base de données nationale (ou toute liste applicable) des numéros UIT-T E.164 assignés dans le plan national de numérotage:
https://www.rossvyaz.ru/activity/num_resurs/registerNum/ (en russe)
- c) Lien vers la base de données en temps réel des numéros UIT-T E.164 ayant fait l'objet d'une portabilité:
<http://www.zniis.ru/bdgn/check> (en russe)
- d) Détails du plan de numérotage:

Communiqué commun du 11.VIII.2006:

Le *Ministère des télécommunications et des communications de masse de la Fédération de Russie*, Moscou (*Fédération de Russie*) et l'*Agence de la République du Kazakhstan pour l'informatisation et la communication*, Astana (*Kazakhstan*), annoncent dans ce communiqué commun qu'il ont signé un accord sur l'utilisation des ressources internationales de numérotage E.164 pour la zone de numérotage "7".

Conformément à cet accord, les Administrations de la Fédération de Russie et de la République du Kazakhstan appliquent, pour la zone de numérotage "7", le Tableau suivant des codes attribués.

Tableau des codes attribués à la Fédération de Russie et à la République du Kazakhstan pour la zone de numérotage "7", parmi les ressources internationales de numérotage E.164

Administration de la Fédération de Russie (séries de codes)	Administration de la République du Kazakhstan (séries de codes)	Utilisation commune de codes par les Administrations de la Fédération de Russie et de la République du Kazakhstan (séries de codes)
		ABC = 000 – 009
		ABC = 100 – 199
		ABC = 200 – 299
ABC = 300 – 399		
ABC = 400 – 499		
ABC = 500 – 599		
	ABC = 600 – 699	
	ABC = 710 – 749 ABC = 760 – 799	
	DEF = 700 – 709 DEF = 750 – 759	
ABC = 810 – 818, 820 – 821, 831, 833 – 836, 840 – 848, 850 – 851, 855 – 857, 860 – 863, 865 – 867, 869, 871 – 873, 877 – 880*		DEF = 800 – 809 DEF = 881 – 899
DEF = 900 – 999		

* Les codes ABC avec A=8 (26 codes – 819, 822 – 829, 830, 832, 837 – 839, 849, 852 – 854, 858 – 859, 864, 868, 870, 874 – 876) ne sont pas attribués et doivent rester dans la réserve commune.

ABC – codes pour les numéros géographiques

DEF – codes pour les numéros non géographiques

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
301	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Bouriatie (Oulan – Oude)
302	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Tchita ainsi que la région autonome d'Aga-Bouriatie (Tchita)
336	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour Baïkonour
341	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République d'Oudmurtie (Ijevsk)
342	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Perm (Perm)
343	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Sverdlovsk (Iekaterinbourg)
345	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Tioumen (Tioumen)
346	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région autonome des Khantys-Mansis – Iougra (Sourgout)
347	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République du Bachkortostan (Oufa)
349	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région autonome de Iamalo-Nénètsie (Salekhard)
351	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Tcheliabinsk (Tcheliabinsk)
352	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Kourgan (Kourgan)
353	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Orenbourg (Orenbourg)
365	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Crimée* (Simferopol)
381	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Omsk (Omsk)
382	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Tomsk (Tomsk)
383	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Novossibirsk (Novossibirsk)
384	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Kemerovo (Kemerovo)
385	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de l'Altaï (Barnaoul)
388	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de l'Altaï (Gorno-Altaiïsk)

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
390	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Khakassie (Abakan)
391	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Krasnoïarsk ainsi que la région autonome d'Évenkie et la région autonome de Taïmyrie (Dolgano-Nénètsie) (Krasnoïarsk)
394	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Touva (Kyzyl)
395	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Irkoutsk (Irkoutsk)
401	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Kaliningrad (Kaliningrad)
411	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Sakha (Yakoutie) (Iakoutsk)
413	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Magadan (Magadan)
415	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Kamtchatka ainsi que la région autonome des Koriaks (Petropavlovsk-Kamtchatski)
416	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Amur (Blagovechtchensk)
421	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Khabarovsk (Khabarovsk)
423	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Primorié (Vladivostok)
424	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Sakhaline (Ioujno-Sakhalinsk)
426	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région autonome juive (Birobidjan)
427	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le district autonome de Tchoukotka (Anadyr)
471	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Koursk (Koursk)
472	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Belgorod (Belgorod)
473	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Voronej (Voronej)
474	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Lipetsk (Lipetsk)
475	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Tambov (Tambov)

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
481	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Smolensk (Smolensk)
482	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Tver (Tver)
483	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Briansk (Briansk)
485	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Iaroslavl (Iaroslavl)
486	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Orel (Orel)
487	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Toula (Toula)
491	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Riazan (Riazan)
492	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Vladimir (Vladimir)
493	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Ivanovo (Ivanovo)
494	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Kostroma (Kostroma)
495	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour Moscou (ville)
496	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Moscou
498	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Moscou
499	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour Moscou (ville)
800	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service de libre appel
801	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service de facturation automatique sur compte tiers
802	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service d'appel par carte de crédit
803	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service de télévote
804	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service de numéro d'accès universel
805	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service d'appel par carte prépayée
806	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service d'appel par carte de facturation

<i>NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)</i>	<i>Longueur du numéro N(S)N</i>		<i>Utilisation du numéro UIT-T E.164</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
	<i>Longueur maximale</i>	<i>Longueur minimale</i>		
807	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service de réseau privé virtuel
808	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service de télécommunications personnelles universelles
809	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès au service kiosque
811	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Pskov (Pskov)
812	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour Saint-Pétersbourg (ville)
813	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Léningrad
814	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Carélie (Petrozavodsk)
815	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Mourmansk (Mourmansk)
816	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Novgorod (Veliki Novgorod)
817	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Vologda (Vologda)
818	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Arkhangelsk (Arkhangelsk)
820	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Vologda (Tcherepovets)
821	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République des Komis (Syktyvkar)
831	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Nijni Novgorod (Nijni Novgorod)
833	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Kirov (Kirov)
834	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Mordovie (Saransk)
835	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Tchouvachie (Tcheboksary)
836	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République des Maris (Iochkar-Ola)
841	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Penza (Penza)
842	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Oulianovsk (Oulianovsk)

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
843	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République du Tatarstan (Kazan)
844	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Volgograd (Volgograd)
845	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Saratov (Saratov)
846	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Samara (Samara)
847	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Kalmoukie (Elista)
848	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Samara (Togliatti)
851	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région d'Astrakhan (Astrakhan)
855	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République du Tatarstan (Naberejnye Tchelny)
861	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Krasnodar (Krasnodar)
862	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Krasnodar (Sotchi)
863	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Rostov (Rostov-sur-le-Don)
865	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la région de Stavropol (Stavropol)
866	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Kabardino-Balkarie (Naltchik)
867	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République d'Ossétie du Nord – Alanie (Vladikavkaz)
869	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour Sébastopol* (ville)
871	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République tchétchène (Grozny)
872	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République du Daghestan (Makhatchkala)
873	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République d'Ingouchie (Nazran)
877	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République d'Adyguée (Maïkop)
878	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour la République de Karatchaïévo-Tcherkessie (Tcherkessk)

<i>NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro (significatif) national)</i>	<i>Longueur du numéro N(S)N</i>		<i>Utilisation du numéro UIT-T E.164</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
	<i>Longueur maximale</i>	<i>Longueur minimale</i>		
879	10	10	Numéro géographique	Indicatif interurbain pour le territoire de Stavropol (Mineralnye Vody)
900 – 969, sauf le code 954	10	10	Numéro non géographique	Indicatifs interurbains pour les réseaux mobiles
954	10	10	Numéro non géographique	Indicatif interurbain pour les opérateurs de satellite
970	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès aux services télématiques
971	10	10	Numéro non géographique	Code d'accès aux services de communication de données
972 – 999	10	10	Numéro non géographique	Indicatifs interurbains pour les réseaux mobiles

Note*: Cette information est publiée à la demande de la Fédération de Russie et n'implique de la part de l'UIT ou de son secrétariat aucune prise de position quant au statut de ces territoires. Voir également la section 7 du Document PP-14/174 (<https://www.itu.int/md/S14-PP-C-0174/en>)

Présentation de numéros importants associés aux services d'urgence et à d'autres services à valeur sociale

<i>Numéro important</i>	<i>Pays: Fédération de Russie</i>	<i>Attribué ou assigné</i>	<i>Numéro UIT-T E.164 ou numéro uniquement national</i>	<i>Note</i>
112	Service d'urgence	Attribué dans le plan national de numérotage	Numéro uniquement national	Le 112 couvre les services d'urgence suivants: pompiers, police, ambulance, réseau de gaz et autres services de secours
01, 101	Pompiers	Attribué dans le plan national de numérotage	Numéro uniquement national	Fonctionne parallèlement au 112
02, 102	Police	Attribué dans le plan national de numérotage	Numéro uniquement national	Fonctionne parallèlement au 112
03, 103	Ambulance	Attribué dans le plan national de numérotage	Numéro uniquement national	Fonctionne parallèlement au 112
04, 104	Sécurité des pipelines et des réseaux de base	Attribué dans le plan national de numérotage	Numéro uniquement national	Fonctionne parallèlement au 112

**Description de la mise en oeuvre de la portabilité des numéros UIT-T E.164
dans le plan national de numérotage (NNP)**

Pays: Fédération de Russie				
		Numéros géographiques	Numéros non géographiques autres que les numéros mobiles (par exemple services kiosque, services de libre appel)	Numéros mobiles
(1)	Etat de la portabilité des numéros	Non	Non	Mise en oeuvre depuis le 1 ^{er} décembre 2013
(2)	Obligation réglementaire pour les opérateurs de mettre en oeuvre la portabilité des numéros	Non	Non	Oui
(3)	Type de mise en oeuvre de la portabilité des numéros			Base de données de référence centrale pour les numéros mobiles avec consultation pour tous les appels et consultation sur libération
(4)	Type de base de données sur la portabilité des numéros			Solution C – base de données centralisée
(5)	Limitations			À l'intérieur de la région de la Fédération de Russie, couverture de la zone de numérotage
(6)	Spécifications disponibles sur le site web			http://www.zniis.ru/bdgn/check (en russe)
(7)	Coordonnées de l'administration nationale/ l'administrateur du plan de numérotage national			Federal Communications Agency Nikoloyamskaya, 3A, 2, Moscou, 109289, Russie mail@rossvyaz.ru
(8)	Base de données de référence centrale gérée et exploitée par			http://www.zniis.ru/bdgn/check (en russe) FSUE ZNIIS 1-st proezd Perova polya, 8, Moscou, 111141, Russie info@zniis.ru

Contact:

Ministry of Telecom and Mass Communications of the Russian Federation
Department for International Cooperation
7, Tverskaya Street
125375 MOSCOU
Fédération de Russie
Tél.: +7 4957718100
Fax: +7 4957718002
E-mail: office@minsvyaz.ru/intcoop@minsvyaz.ru
URL: www.minsvyaz.ru

Ukraine (indicatif de pays +380)

Communication du 6.II.2017:

Le Service d'Etat chargé des communications spéciales et de la protection de l'information de l'Ukraine, Kiev, annonce la mise à jour suivante de la liste des indicatifs nationaux de destination (NDC) pour le service mobile en Ukraine:

a) Aperçu:

Longueur minimale des numéros (indicatif de pays non compris): 9 chiffres

Longueur maximale des numéros (indicatif de pays non compris): 9 chiffres

b) Détails du plan de numérotage:

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
50 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	PrJSC "MTS Ukraine"
63 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	Lifecell LLC
66 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	PrJSC "MTS Ukraine"
67 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Kyivstar"
68 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Kyivstar"
73 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	Lifecell LLC
91 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	TryMob LTD
92 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	Telesystems of Ukraine LTD
93 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	Lifecell LLC
94 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Intertelecom"
95 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	PrJSC "MTS Ukraine"
96 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Kyivstar"
97 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Kyivstar"
98 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Kyivstar"
99 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	PrJSC "MTS Ukraine"
891 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	PrJSC "Datagroup"
892 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	Ukrtelecom JSC
893 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	"T.R. Communicatio" LTD
894 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	LTD "Atlantic Telecom"

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
895 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	LTD "Lincom-300"
897 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	JSC "Kyivstar"
899 (NDC)	9	9	Numéro non géographique - services mobiles	LTD "Velton Telecom"

Le Service d'Etat chargé des communications spéciales et de la protection de l'information de l'Ukraine, Kiev, annonce la mise à jour suivante pour le service fixe dans le plan national de numérotage de l'Ukraine:

- a) Aperçu:
Longueur minimale des numéros (indicatif de pays non compris): neuf (9) chiffres
Longueur maximale des numéros (indicatif de pays non compris): neuf (9) chiffres

- b) Détails du plan de numérotage:

Service fixe

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
31 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Transcarpatie
32 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Lviv
33 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Volhynie
34 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région d'Ivano-Frankivsk
35 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Ternopil
36 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Rivne
37 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Tchernivtsi
38 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Khmelnytskyi
41 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Jytomyr

NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
43 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Vinnytsia
44 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la ville de Kiev
45 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Kiev
46 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Tchernihiv
47 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Tcherkassy
48 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région d'Odessa
51 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Mykolaïv
52 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Kirovohrad
53 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Poltava
54 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Soumy
55 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Kherson
56 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Dnipropetrovsk
57 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Kharkiv
61 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Zaporijia
62 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Donetsk
64 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Louhansk

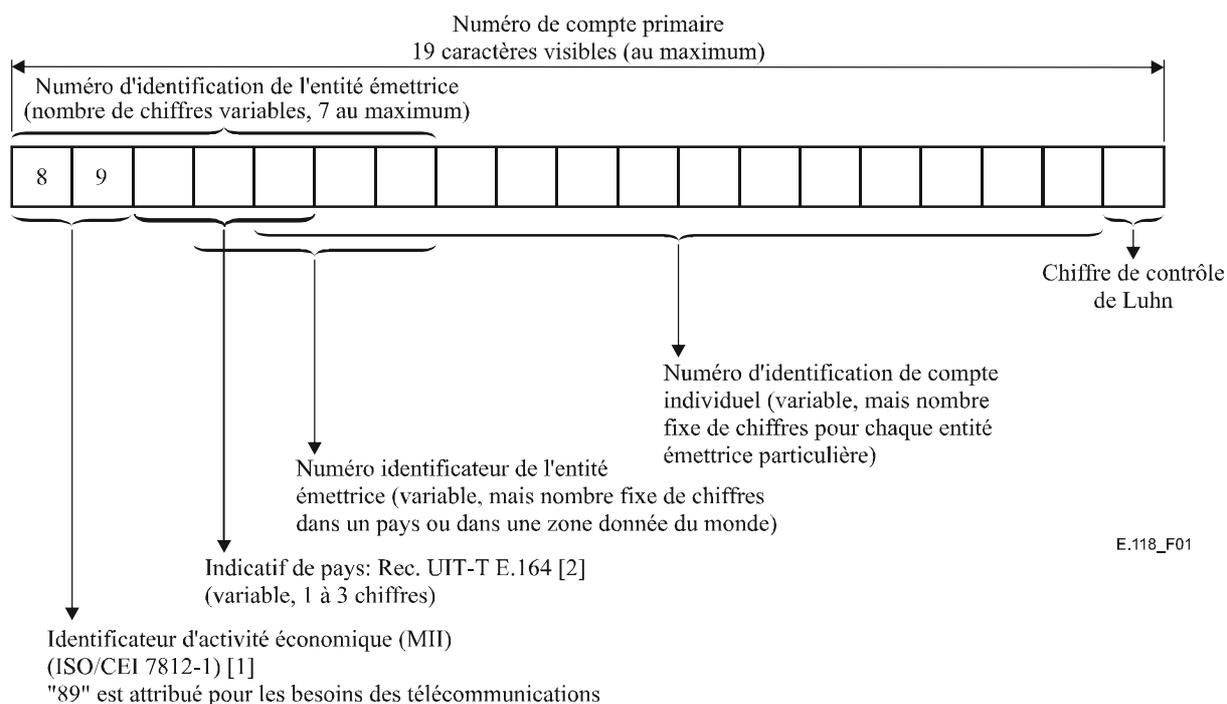
NDC (indicatif national de destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur du numéro N(S)N		Utilisation du numéro E.164	Informations supplémentaires
	Longueur maximale	Longueur minimale		
65 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la région de Crimée
69 (NDC)	9	9	Numéro géographique pour les services de téléphonie fixe (indicatif interurbain)	Indicatif interurbain pour la ville de Sébastopol

Contact:

State Service of Special Communication and Information Protection of Ukraine
13 Solomianska Street,
03110 KYIV
Ukraine
Tél./Fax: +380 44 281 91 96
E-mail: doz_kom@dsszzi.gov.ua

Identification d'entité émettrice (IIN) (Circulaire TSB 35 du 22 juin 2017)

1 La Commission d'études 2 de l'UIT-T a élaboré la Recommandation [UIT-T E.118 "Carte internationale de facturation des télécommunications"](#). Cette Recommandation définit la structure du numéro visible de la carte (numéro de compte primaire) ainsi que la procédure d'attribution et d'enregistrement des numéros d'identification d'entité émettrice (IIN). Le numéro d'identification d'entité émettrice est une partie du numéro visible de la carte et comporte au plus 19 caractères. Le numéro IIN suit l'identificateur d'activité économique (MII), le "89" pour les télécommunications, et vient ensuite l'indicatif de pays E.164. La structure est la suivante:



2 Le numéro IIN sert à distinguer les différentes exploitations qui émettent des cartes dans un pays donné. Il peut aussi servir à distinguer des pays qui partagent un même indicatif de pays ou à distinguer les pays et les entités émettrices. Une utilisation courante est l'identification d'une entité émettrice de cartes SIM (module d'identification de l'abonné).

3 Le registre des numéros IIN est tenu à jour par le TSB de l'UIT. Conformément à l'alinéa d) du point 4.2 de la Recommandation UIT-T E.118, le TSB perçoit une taxe payable une seule fois pour l'attribution et l'enregistrement de chaque nouveau numéro IIN. Cette taxe est de 80 francs suisses depuis 1993 (Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 542 (18.III.1993)).

4 A sa session de 2017, le Conseil a décidé de continuer à percevoir des droits pour l'enregistrement des numéros IIN et a fixé le montant du droit d'enregistrement à 150 francs suisses pour chaque numéro attribué. Il a par ailleurs décidé d'appliquer, pour les entités qui ne sont pas Membres du Secteur de l'UIT-T ou de l'UIT-R, un droit de gestion annuel de 100 francs suisses par numéro à compter du 1er janvier 2018 (Décision 601, Conseil de l'UIT, session de 2017).

5 Le droit annuel sera perçu sur la base du statut des numéros IIN et en fonction de la qualité de membre ou de non membre des entités auxquelles les numéros IIN sont attribués, à 00h00 (heure de Genève) le 1er janvier de chaque année à partir de 2018. Un droit de gestion annuel sera également perçu pour les numéros IIN nouvellement attribués et enregistrés pendant l'année 2018 et au-delà, pour l'année 2018. En cas d'annulation, ce droit n'est pas remboursable.

6 Pour obtenir de plus amples information sur les numéros IIN, veuillez consulter le site à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/inr/forms/Pages/iin.aspx>. Pour les questions relatives au statut de membre, voir à l'adresse: <http://www.itu.int/online/mm/scripts/gense18>. Un Membre de Secteur est signalé par un "X" dans les colonnes "UIT-T" et/ou "UIT-R".

7 Veuillez faire parvenir vos observations à:
Bulletin d'exploitation et administration de numérotage
Union internationale des télécommunications
Bureau de la normalisation des télécommunications
Place des Nations CH - 1211 GENEVE 20, Suisse
Tél.: +41 22 730 5211
Fax: +41 22 730 5853
Courriel: tsbtson@itu.int

Pour les questions relatives aux membres, veuillez prendre contact avec itu-tmembership@itu.int.

Enregistrement des numéros universels de libre appel international (UIFN) (Circulaire TSB 36 du 22 juin 2017)

1 La Commission d'études 2 de l'UIT-T a élaboré la Recommandation [UIT-T E.169.1 "Application du plan de numérotage de la Recommandation E.164 aux numéros universels du service de libre appel international"](#) et la Recommandation [UIT-T E.152 "Service de libre appel international"](#). Le système de numéros universels de libre appel international permet d'attribuer à un abonné du service de libre appel international un ou plusieurs numéros de libre appel uniques qui sont les mêmes dans le monde entier. Tous les droits perçus pour le service et les communications sont à la charge de l'abonné du service de libre appel international. En règle générale, un numéro UIFN est composé pour obtenir des services clients via, par exemple, un centre d'appel pour la clientèle mondiale ou les clients potentiels d'une société.

2 Un numéro UIFN se compose d'un indicatif de pays à trois chiffres pour un service mondial, le 800, et d'un numéro d'abonné mondial (Global Subscriber Number, (GSN)) à huit chiffres, ce qui donne un format fixe de 11 chiffres (l'appelant IFS doit composer un préfixe international avant le numéro UIFN).

3 Le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'UIT a été invité à assumer la fonction de service du Registre des numéros UIFN, chargé de traiter les demandes d'enregistrement et d'attribuer la partie GSN des numéros UIFN conformément aux dispositions de la Recommandation UIT-T E.169.1 et de la Recommandation UIT-T E.152 "Le service de libre appel international". A sa session de juin 1996, le Conseil de l'UIT a décidé d'établir un droit d'enregistrement de 200 francs suisses par numéro attribué (Décision 464 du Conseil de l'UIT, session de 1996).

4 A sa session de 2017, le Conseil a décidé de continuer à percevoir des droits pour l'enregistrement des numéros universels de libre appel international (UIFN) et a fixé le montant du droit d'enregistrement à 300 francs suisses pour chaque numéro attribué. Il a par ailleurs décidé d'appliquer, pour les entités qui ne sont pas Membres du Secteur de l'UIT-T ou de l'UIT-R, un droit de gestion annuel de 100 francs suisses par numéro à compter du 1er janvier 2018 (Décision 600, Conseil de l'UIT, session de 2017).

5 Le droit annuel sera perçu sur la base du statut des numéros UIFN et en fonction de la qualité de membre ou de non-membre des fournisseurs de services primaires, à 00 h 00 (heure de Genève) le 1er janvier de chaque année à partir de 2018. Un droit de gestion annuel sera également perçu pour les numéros UIFN nouvellement réservés pendant l'année 2018 et au-delà, pour l'année 2018. En cas d'annulation, ce droit n'est pas remboursable.

6 Pour obtenir de plus amples informations sur les numéros UIFN réservés ou attribués, veuillez consulter le site à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/inr/unum/Pages/uifndb.aspx>. Par ailleurs, pour obtenir des informations générales concernant les numéros UIFN, veuillez consulter le site à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/inr/unum/Pages/uifn.aspx>. Pour les questions relatives aux membres, veuillez consulter le site à l'adresse: <http://www.itu.int/online/mm/scripts/gensel8>. Un Membre de Secteur est signalé par un "X" dans les colonnes "UIT-T" et/ou "UIT-R".

7 Veuillez faire parvenir vos observations à:
Service du Registre des numéros UIFN
Union internationale des télécommunications
Bureau de la normalisation des télécommunications
Place des Nations CH - 1211 GENEVE 20, Suisse
Tél.: +41 22 730 6220
Fax: +41 22 730 6200
Courriel: universalnumbers@itu.int

Pour les questions relatives aux membres, veuillez prendre contact avec itu-tmembership@itu.int.

Autriche

Communication du 1.VI.2017:

A l'occasion des «FIVB Beach Volleyball World Championships 2017» à Vienne, l'Administration autrichienne autorise une station d'amateur autrichienne à utiliser l'indicatif d'appel spécial **OE17BEACH** pendant la période comprise entre le 28 juillet et le 6 août 2017.

République d'Azerbaïdjan

Communication du 29.V.2017:

La République d'Azerbaïdjan exprime sa grave inquiétude devant les activités de la société dénommée "Karabakh Telecom" ("K-Telecom"), qui a été créée illégalement dans la région du Haut-Karabakh et d'autres territoires occupés de l'Azerbaïdjan. En particulier, la société susmentionnée fournit des services d'itinérance sur les fréquences radioélectriques de l'Azerbaïdjan sans l'autorisation juridique préalable du Gouvernement d'Azerbaïdjan, et utilise l'indicatif de pays (+374), qui n'est pas celui de l'Azerbaïdjan, dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan pour les réseaux fixes et mobiles.

La République d'Azerbaïdjan considère que les pratiques illégales susmentionnées qui sont actuellement exercées dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan constituent également une violation grave des dispositions de la Constitution et de la Convention de l'UIT (Genève, 1992), telles qu'amendées par les Conférences de plénipotentiaires (Kyoto 1994, Minneapolis 1998, Marrakech 2002, Antalya 2006, Guadalajara 2010), ainsi que de la Recommandation E.164 de l'UIT relative au plan de numérotage des télécommunications publiques internationales.

En outre, ces pratiques font qu'il est très difficile pour l'Azerbaïdjan d'exercer son droit souverain exclusif de réglementer ses télécommunications et d'utiliser ses ressources de numérotage sur la totalité de son territoire reconnu au niveau international, de garantir l'intégrité de son infrastructure de télécommunication, et d'utiliser les fréquences radioélectriques sur son territoire conformément aux dispositions des instruments juridiques de l'UIT.

À cet égard, il est nécessaire de rappeler que, dans ses Résolutions 822, 853, 874 et 884 de 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et a exigé que toutes les forces d'occupation arméniennes se retirent immédiatement, complètement et sans condition de la région du Haut-Karabakh et des autres territoires occupés de l'Azerbaïdjan, et que, dans sa Résolution 62/243 de 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé aux États Membres de l'ONU de ne pas reconnaître comme licite la situation créée par l'occupation de territoires de la République de l'Azerbaïdjan ni de prêter aide ou assistance pour perpétuer la situation ainsi créée. L'UIT en tant qu'institution spécialisée de l'ONU et ses États Membres doivent tenir compte des documents de l'ONU susmentionnés.

Secrétaire général de l'UIT

L'UIT est une institution spécialisée du système des Nations Unies qui a notamment pour objectifs prioritaires, grâce au développement des télécommunications, de préserver la paix et de favoriser le développement socio-économique de tous ses États Membres.

Après avoir examiné la communication ci-dessus de la République d'Azerbaïdjan, je souhaite exprimer ma vive préoccupation quant à la situation qui y est décrite.

À cet égard, je tiens à réaffirmer que tous les États Membres doivent, conformément à leurs obligations pertinentes, respecter les principes fondamentaux énoncés dans les instruments juridiques de l'Union, en particulier le droit souverain de chaque État Membre de réglementer ses télécommunications à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international.

Enfin, en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, l'Union garde à l'esprit les Résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies et tient pleinement compte des Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Restrictions de service

Voir URL: www.itu.int/pub/T-SP-SR.1-2012

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>BE</i>
Seychelles	1006 (p.13)
Slovaquie	1007 (p.12)
Thaïlande	1034 (p.5)
Sao Tomé-et-Principe	1039 (p.14)
Uruguay	1039 (p.14)
Hong Kong, Chine	1068 (p.4)

Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)

Voir URL: www.itu.int/pub/T-SP-PP.RES.21-2011/

AMENDEMENTS AUX PUBLICATIONS DE SERVICE

Abréviations utilisées

ADD	Insérer	PAR	paragraphe
COL	Colonne	REP	remplacer
LIR	Lire	SUP	supprimer
P	page(s)		

Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V)

Edition de 2017

Section VI

ADD

BM05 Myanmar Navy MRCC (Ayeryarwady), Monkey Point Streetm,
Botahtaung Township, Yangon Division, Myanmar.

REP

CL03 Dirección General del Territorio Marítimo y de Marina Mercante,
(Departamento de Tecnologías Marítimas), Calle Prat N° 681, Valparaíso,
V Región, Chile.
Tél.: +56 32 2208402, +56 32 2208499, E-Mail: frectecmar@directemar.cl
Personne de contact: Marcelo Albarrán Mora

Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (selon la Recommandation UIT-T E.118 (05/2006)) (Situation au 15 Novembre 2015)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 1088 – 15.XI.2015)
(Amendement N° 23)

Suisse ADD

<i>Pays/zone géographique</i>	<i>Nom de la compagnie/ Adresse</i>	<i>Identification d'entité émettrice</i>	<i>Contact</i>	<i>Date de mise en application</i>
Suisse	STMicroelectronics International NV 39 Chemin du Champ- des-Filles Plan-les Ouates 1228 GENEVE	89 41 30	Mr. Salvatore Acunto 39 Chemin du Champ-des-Filles Plan-les Ouates 1228 GENEVE Tél: +41 78 744 7909 Fax: +41 22 929 2988 E-mail: salvatore.acunto@st.com	1.VII.2017

**Liste des codes de transporteur de l'UIT
(Selon la Recommandation UIT-T M.1400 ((03/2013))
(Situation au 15 septembre 2014)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 1060 – 15.IX.2014)
(Amendement N° 45)

<i>Pays ou zone/code ISO Nom de la société/Adresse</i>	<i>Code de la Société (code de l'exploitant)</i>	<i>Contact</i>
Allemagne (République fédérale d')/DEU ADD		
3U TELECOM GmbH Frauenbergstrasse 31 - 39 35039 MARBURG	3UNET	Mr Sascha Rosenhaeger Tél: +49 6421 999 2202 Fax: +49 6421 999 1400 E-mail: portierungen@3u.net
Felkatec Software GmbH & Co.KG Friedrichstrasse 7 86709 WOLFERSTADT	FELKAT	Mr Benedikt Richter Tél: +49 9092 211932 Fax: +49 9092 911068 E-mail: portierung@felkatec.de
INCAS GmbH Europark Fichtenhain A 15 47807 KREFELD	INCAS	Mr Roland Janke Tél: +49 2151 6201221 Fax: +49 2151 6201010 E-mail: info@incas.de
KSP-Kabelservice Prenzlau GmbH Freyschmidtstrasse 20 17291 PRENZLAU	KSP01	Mr Andreas Gaertig Tél: +49 341 60952 445 Fax: +49 341 60952 903 E-mail: andreas.gaertig@telecolumbus.de
RS Gesellschaft für Informationstechnik mbH & Co.KG Auf dem Knapp 35 42855 REMSCHEID	RGFI	Mrs Denise Lieth Tél: +49 2191 909446 Fax: +49 2191 90950446 E-mail: info@rgi.net
Servario Networks GmbH Bentheimer Strasse 239 48529 NORDHORN	SNET	Mr Daniel Demmer Tél: +49 5921 8111027 Fax: +49 5921 7111581 E-mail: d.demmer@servario-networks.de
telkodata GmbH Vredenerstrasse 119 48703 STADTLOHN	TELKOD	Mr Reinhold Laurich Tél: +49 2563 930567 80 Fax: +49 2563 930567 99 E-mail: info@telkodata.de

Pays ou zone/code ISO
Nom de la société/Adresse

Code de la Société **Contact**
(code de l'exploitant)

Allemagne (République fédérale d')/DEU ADD

WINatNet Provider und Netze GmbH
Ohrestrasse 50a
39124 MAGDEBURG

WINANT

Mr Marcel Winter
Tél: +49 391 555538 53
Fax: +49 391 555538 54
E-mail: info@winatnet.de

Suisse (Confédération) / CHE ADD

ACONEL AG
Bernstrasse 42
CH-3037 HERRENSCHWANDEN

ACO

M. Bruno Thomann
Tél: +41 31 511 3011 / 0848 226635
Email: aconel@aconel.com

Plan de numérotage national
(Selon la Recommandation UIT-T E.129 (01/2013))

Web: www.itu.int/itu-t/inr/nnp/index.html

Les Administrations sont priées de notifier à l'UIT les modifications apportées à leur plan de numérotage national ou de lui fournir des renseignements sur leur page web consacrée au plan de numérotage national ainsi que les coordonnées de toutes les personnes pouvant être contactées. Ces renseignements, qui seront mis gratuitement à la disposition de toutes les Administrations/ER et des prestataires de services, seront postés sur le site web de l'UIT-T.

Pour leur site web sur le numérotage ou l'envoi de leurs informations à l'UIT/TSB (e-mail: tsbtson@itu.int), les Administrations sont priées de bien vouloir utiliser le format tel que décrit dans la Recommandation UIT-T E.129. Il leur est rappelé qu'elles seront responsables de la mise à jour de ces informations dans les meilleurs délais.

Le 1.VI.2017, les pays / zones géographiques suivants ont actualisé leur plan de numérotage national sur le site:

<i>Pays / Zone géographique</i>	<i>Indicatif de pays (CC)</i>
Israël	+972
Koweït	+965